



AMASSA

Ensemble



BULLETIN MUNICIPAL DE REBENACQ

Tél : 05 59 05 54 63

mairie@rebenacq.com

www.rebenacq.com

MARS 2016

Recrutement d'un employé communal

À partir du 1er mars 2016, Monsieur Hoffbeck Michel est recruté en qualité d'agent d'entretien polyvalent de la commune pour remplacer Monsieur Darracq Fabrice aux services techniques.

Pyrénéa Triathlon : le 3 avril

Par arrêté municipal, le jour de la course, la circulation sur le CD 934 bis dit route de Laruns sera interdite de 6 h 30 à 8 h 30 dans le sens croisement Soubercaze/centre du village et dans les deux sens de 8 h 30 à 11 h 30 sauf pour les membres de l'organisation de la course et les secours, elle sera déviée par le CD 934, actuelle déviation voie expresse.

Le stationnement de véhicules sur la partie droite (côté Neez) du CD 934 bis dit route de Laruns sera interdit.

Objet trouvé

Une montre a été retrouvée au chemin des Serres.

Prochain Conseil municipal

le vendredi 11 mars 2016
à 20 h 30

Plan local d'urbanisme

Le Conseil Municipal continue son travail en vue de l'élaboration du plan local d'urbanisme (PLU) qui remplacera le Plan d'occupation des sols (POS) dont nous vous avons déjà parlé (réunion publique du 2 Octobre 2015).

La loi ALUR nous impose cette révision, c'est pourquoi nous avons sollicité l'aide de l'APGL (Maison des Communes).

Une étape importante en mars sera une rencontre avec les personnalités qualifiées représentant différents organismes de l'Etat pour valider les orientations principales.

Agence postale communale

Nous avons le plaisir de vous informer de la réouverture de votre Agence de Rébenacq.

Les horaires sont :

le mardi, jeudi et samedi de 9 h 00 à 12 h 30
et le mercredi et vendredi de 15 h 00 à 18 h 30.

À bientôt dans votre agence.

Collecte des déchets

Rappel : la collecte des ordures ménagères a lieu le lundi matin, généralement d'assez bonne heure dans notre village (conteneurs au couvercle vert).

Les papiers et boîtes de conserves sont récoltés le mardi en milieu de matinée ; vous pouvez utiliser indifféremment la caisse jaune traditionnelle ou le conteneur à couvercle jaune. Les conteneurs doivent être ramenés dans votre arrière-maison ou cour après usage, ils n'ont pas vocation à rester sur la voie publique ni sur le trottoir.

L'évolution permettant une extension des types d'objets que l'on pourra mettre dans la caisse ou le conteneur jaune n'est pas encore en place, et nous vous préviendrons alors des dates de passage et des modalités exactes.

Exposition sur les villages à l'Office du tourisme d'Arudy

Jusqu'ici l'Office de tourisme d'Arudy était tenu par des bénévoles. En 2015 le canton d'Arudy a décidé l'embauche d'un agent d'accueil, dont l'activité se partage pour moitié entre les activités propres à Arudy (financées par cette seule commune), la promotion de notre canton et l'accueil.

Hors vacances scolaires l'Office du tourisme est ouvert du mardi au samedi de 9 h à 12 h. Pendant les vacances scolaires, il est ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et le samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h.

Ingrid Laur sera heureuse de vous y recevoir.

Les relevés des derniers mois montrent que les habitants de notre département, voire de notre propre secteur constituent une clientèle importante dans la fréquentation.

Parmi les idées nouvelles, a été mise en place une exposition "Un mois, un village" puisque notre canton s'étend sur 12 communes. Le tour de Rébénacq viendra en novembre : vous avez des idées, des objets ou photos à montrer illustrant l'activité de notre commune ? N'hésitez pas à nous en faire part.

Espaces verts

La pyrale du buis (chenille d'Asie) est de retour sur le village.

Pour plus d'informations vous pouvez consulter le lien suivant :

<http://pyrale-du-buis.com/description-biologie.htm>

Élections du Conseil des Centres Régionaux de la Propriété forestière

Les élections des conseillers du Centre Régional de la Propriété Forestière de la nouvelle région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes auront lieu au premier trimestre 2017.

Les propriétaires concernés (propriétaires privés possédant plus de 4 ha de bois ainsi que les titulaires d'un document de gestion durable) ont jusqu'au 30 juin 2016 pour vérifier les éléments qui les concernent et demander le cas échéant leur inscription ou des modifications.

Pour tout renseignement :

☞ Centre Régional de la Propriété forestière d'Aquitaine
6 parvis des Chartrons - CS 41255 - 33075 BORDEAUX CEDEX

Tél : 05 56 01 54 70,

Courriel : bordeaux@crpfaquitaine.fr,

Site internet : www.crpfaquitaine.fr

Bibliothèque

La prochaine permanence aura lieu le 4 mars entre 15 h et 17 h.
Vous serez reçus par Marie-Christine et Denise.

Quelques nouveaux livres sur les Pyrénées sont arrivés.

Nicole ANDRIEU.

Repas des chasseurs

Le repas traditionnel des chasseurs aura lieu le 19 mars 2016 à partir de 19 h 30 à la salle Palisses. Tous les Rébenacquois et amis sont cordialement invités.

Les inscriptions se feront auprès du responsable de la Société de chasse, au 05 59 05 51 83, impérativement avant le 14 Mars dernier délai.

Tarif : 20 euros par personne.

Venez nombreux déguster le salmis de sanglier et de chevreuil.

Jacques BOUHOT.

Pyrénéa Triathlon

Cette année la Pyrénéa Triathlon se déroulera le dimanche 3 avril.

Le parc à vélos qui recevra les concurrents (250 individuels et 150 équipes) sera installé, comme l'an dernier, sur le parking de la salle Palisses.

Comme chaque année, nous faisons appel à toutes les bonnes volontés pour aider :

- au montage des chapiteaux et à la mise en place des barrières, le samedi 2 avril à partir de 10 h
- à l'accueil des concurrents, accompagnateurs et spectateurs (*circulation, stationnement et sécurité*) le dimanche 3 avril à partir de 6 h 30.

Il n'y aura pas de réunion de préparation.

Toute personne souhaitant rejoindre le groupe de bénévoles peut contacter :

Alain HAURE au 05 59 05 53 42 ou par mail :
a.haure@rebenacq.com



Rappel : Télévision numérique terrestre HD

Le **5 Avril 2016**, la TNT passe à la Haute Définition (HD). Êtes-vous prêts ?

Dans la nuit du 4 au 5 avril 2016, la norme de diffusion de la Télévision Numérique Terrestre (TNT) va évoluer sur l'ensemble du territoire métropolitain. Elle permettra de diffuser des programmes en HD sur l'ensemble des 25 chaînes nationales gratuites de la TNT, avec une meilleure qualité de son et d'image. Les téléspectateurs concernés par ce changement sont ceux qui reçoivent la télévision par une antenne râteau ou à l'aide d'une parabole. Ils doivent alors s'assurer que leur téléviseur est compatible HD (inscription HD accolée au nom de la chaîne) ou se procurer un adaptateur le cas échéant.

Retrouvez toutes les informations sur le passage à la TNT HD sur le site www.recevoirlatnt.fr, ou en appelant le **0970 818 818** (du lundi au vendredi de 8 h à 19 h - prix d'un appel local)

C'était le mois dernier

La Passe du Foot

Bonjour à toutes et tous,

Le F.C. REBENACQ remercie toutes les personnes qui ont participé au repas le samedi 13 février dernier.

Nous espérons que vous avez passé une bonne soirée et, bien sûr, il y en aura d'autres dans le futur.

Encore merci à tous,
Sportivement vôtre.
Le Bureau

